

Analyse Enquête mobilité 2021 – CCSN

53 réponses recueillies

Quelques grands profils (parfois double profil) :

- 15 personnes ne peuvent matériellement et objectivement pas se passer de leur voiture
- 14 personnes utilisent le moins souvent possible leur voiture
- 7 personnes pourraient aller travailler régulièrement à vélo mais craignent l'insécurité routière à Decize
- 7 personnes ne veulent pas utiliser autre chose que leur voiture individuelle malgré d'autres possibilités
- 7 personnes pourraient aller travailler en train mais le service de la SNCF est jugé insatisfaisant ou incompatible (pas de ligne Decize-Moulins ; horaires inadaptés ; manque de fiabilité...)
- 3 personnes envisagent de réduire l'usage de la voiture mais ne le font pas
- 3 personnes retraitées
- 3 réponses incohérentes
- 1 personne hors territoire intercommunal

Analyse des questions les plus pertinentes :

- Questions 1, 2 et 11 :

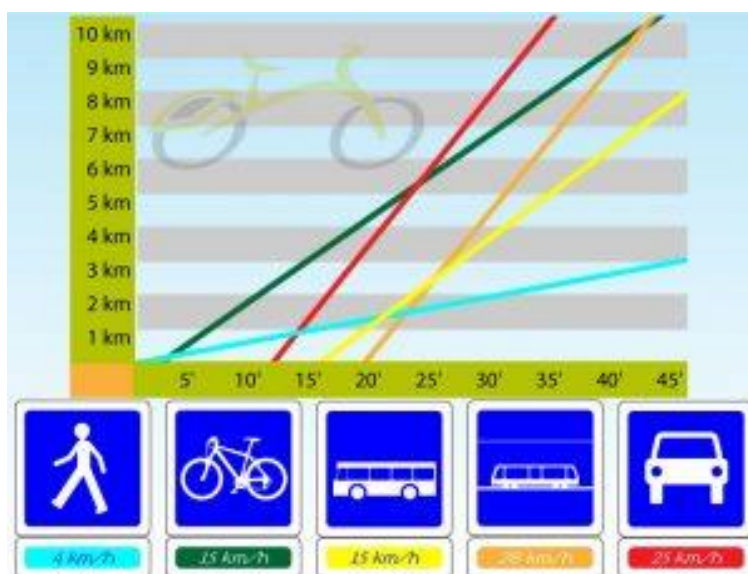
19 personnes sur 49 soit 39% travaillent à moins de 5km de leur domicile*.

13 personnes (26%) travaillent entre 5 et 20km de leur domicile.

17 personnes (35%) travaillent à plus de 20km de leur domicile.

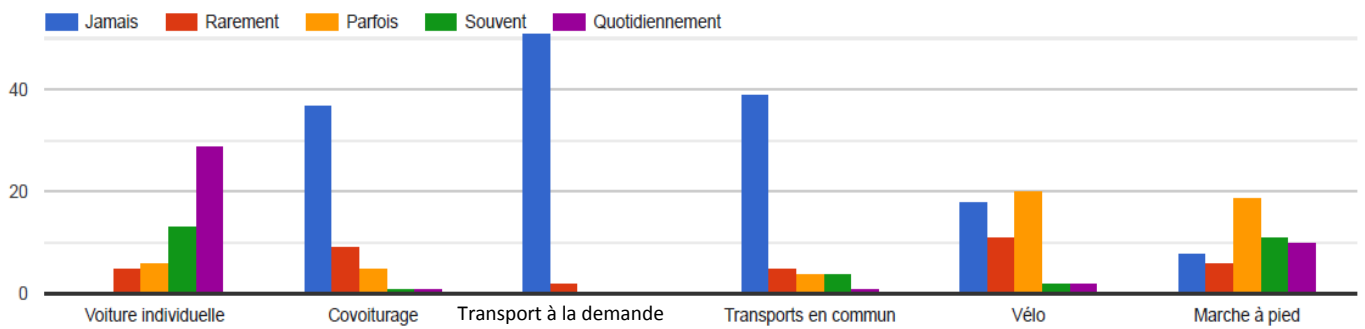
La distance moyenne est de 16km.

*Bon à savoir : la marche à pied est admise comme le moyen de déplacement le plus adapté (le plus économique, le plus écologique et le plus rapide) pour des trajets de moins de 500m et le vélo pour des trajets de moins de 5km.



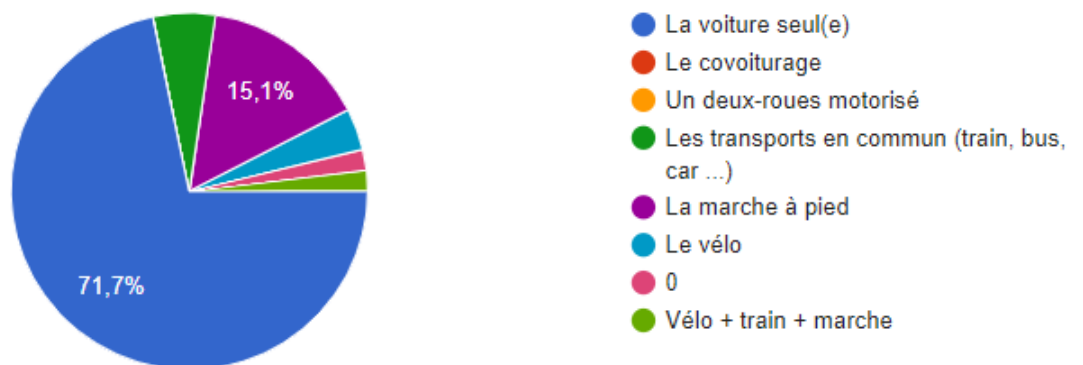
- Questions 10 et 12 :

Quel mode de transport utilisez-vous et à quelle fréquence ?



Quel mode de transport utilisez-vous le plus fréquemment pour vos déplacements domicile-travail ?

53 réponses



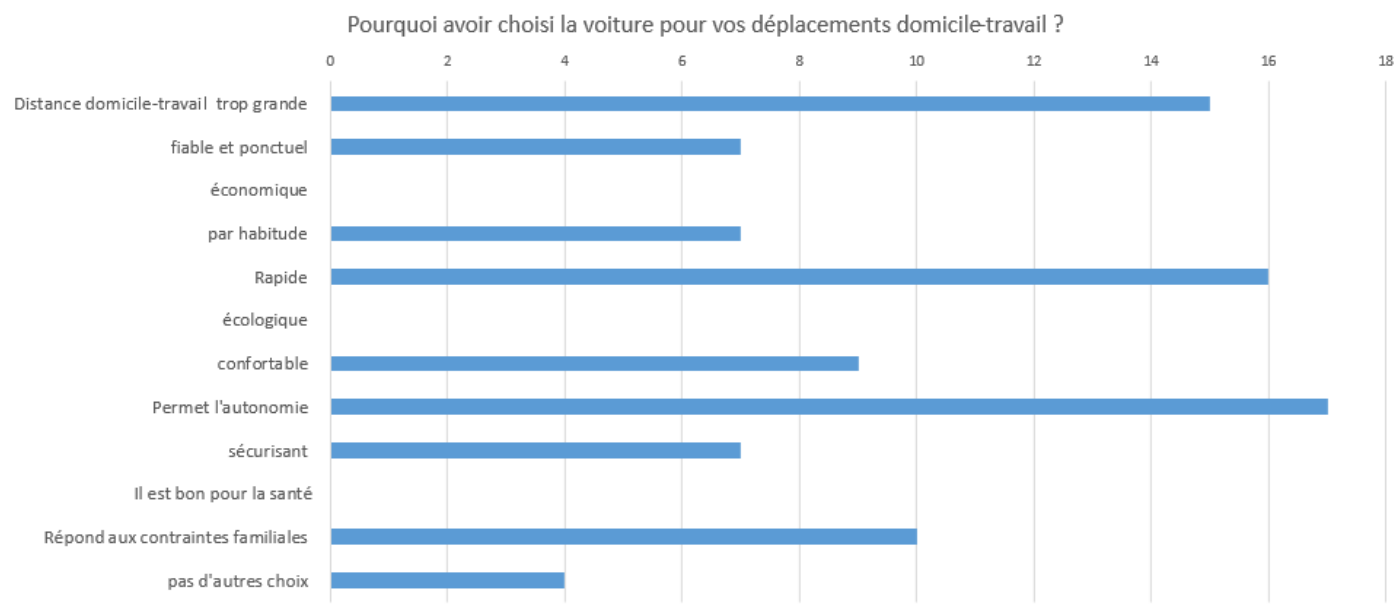
Sans surprise, la voiture est le mode de déplacement le plus utilisé (72%), devant la marche à pied (15%).

Le transport à la demande est le moins sollicité.

Le covoiturage et les transports en commun très peu (territoire peu pourvu).

Le vélo et la marche à pied se placent comme des alternatives occasionnelles.

- Question 13 :

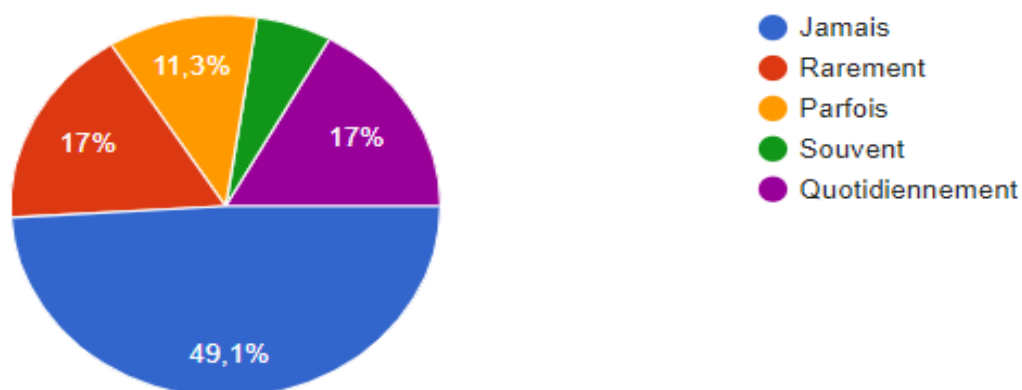


A la question « Pourquoi utiliser ce mode de transport pour vos déplacements domicile-travail » aux autosolistes, trois réponses principales ressortent : l'éloignement de leur lieu de travail, la rapidité de la voiture et l'autonomie qu'elle permet. A juste titre, personne n'a indiqué la voiture comme écologique, économique ou bonne pour la santé.

- Question 15 :

Rentrez-vous à votre domicile le midi pour déjeuner ?

53 réponses

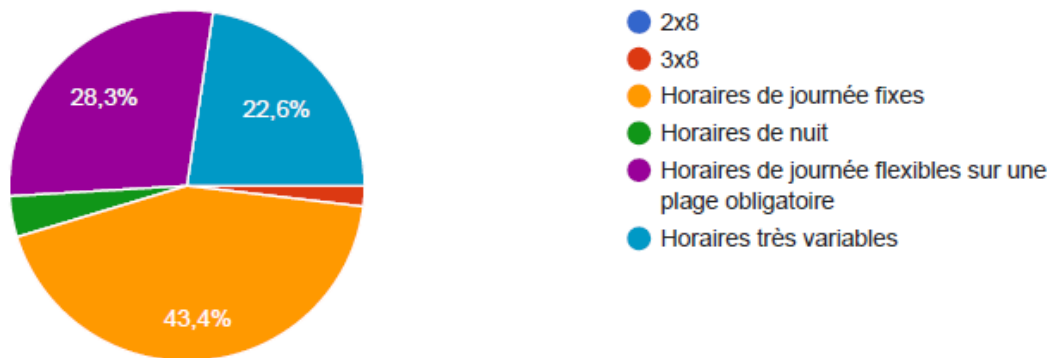


49% des personnes ont déclarées ne jamais rentrées chez elle le midi pour déjeuner et moins de 25% des personnes rentrent souvent ou quotidiennement manger à leur domicile (malgré que 39% travaillent à moins de 5km de leur domicile voir Q11).

- Question 19 :

Quels types d'horaires avez-vous ?

53 réponses



Les réponses nous indiquent que les horaires en 2x8, 3x8 et de nuit sont rares tout en restant prudent quant à la représentativité de l'échantillon. Par ailleurs, seulement 23% des répondants ont indiqués avoir des horaires très variables.

- Question 27 :

Envisagez-vous, d'une façon ou d'une autre, de réduire l'usage de votre voiture pour vos déplacements domicile-travail ?

53 réponses



Un quart des répondants déclare avoir réduit l'usage de sa voiture, un autre quart l'envisage et une moitié ne l'envisage pas.

- Question 28 :

Parmi les affirmations suivantes, laquelle vous correspond le mieux ?

53 réponses

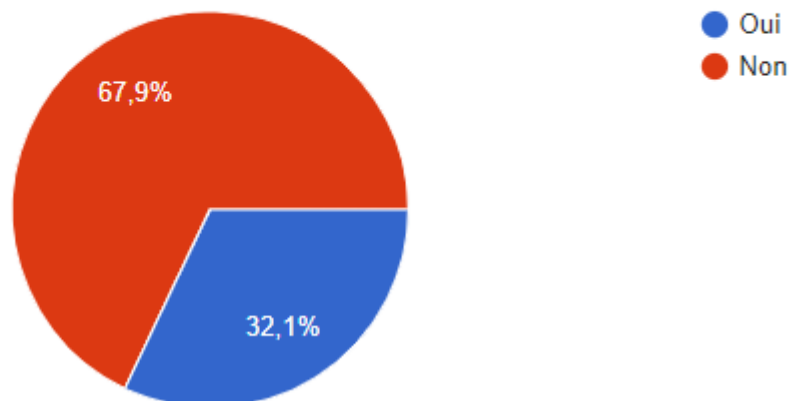


Cette question précise la précédente et l'on retrouve des proportions similaires : 23% de répondants qui utilise le moins possible leur voiture, 9% qui ont l'intention de réduire leur usage de la voiture, 30% qui souhaiteraient réduire leur usage mais qui ne pense pas que ça soit possible pour le moment et 34% qui ne souhaitent pas modifier leur mode de déplacements.

- Question 29 :

Estimez-vous pouvoir venir travailler sans véhicule motorisé personnel ?

53 réponses

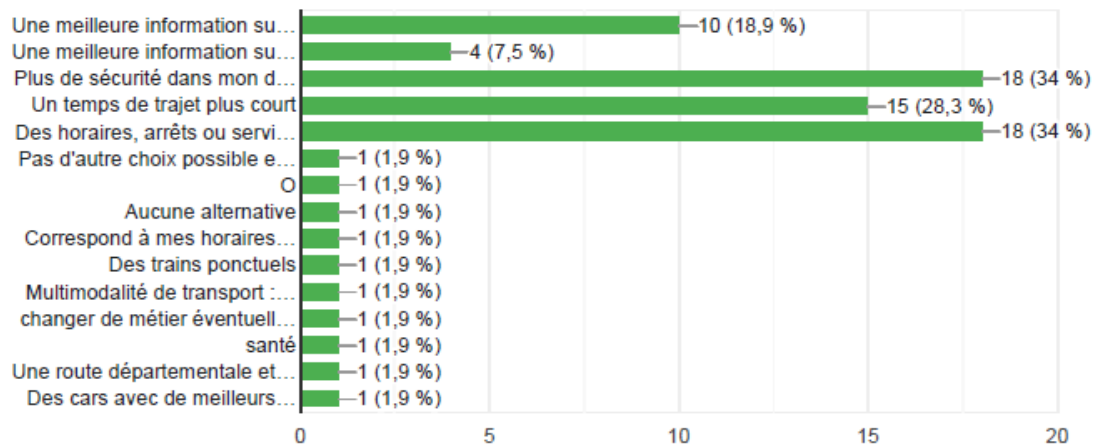


Question simple et réponses (32-68) qui indiquent que certains sous-estime la possibilité d'aller travailler à pied, à vélo ou en train. En effet, comme vu à la question 11, 39% des personnes travaillent à moins de 5km de leur domicile et 6 personnes (12%) habitent Decize et travaillent à Nevers. On peut donc considérer que la moitié des répondants peut aller travailler sans véhicule motorisé personnel (au moins occasionnellement).

- Question 31 :

Qu'est-ce qui vous ferait utiliser davantage un autre mode de transport que la voiture personnelle ? (3 choix maximum)

53 réponses



A cette question, trois réponses ressortent : 34% pour davantage de sécurité dans leurs déplacements (ce qui peut faire référence à l'utilisation de transport en commun ou à l'insécurité routière à vélo), 34% ont répondu « des horaires, arrêts ou services mieux adaptés » auxquelles on peut ajouter les autres réponses comme « qui correspond à mes horaires », « des trains ponctuels » et 15% serait intéressé par un temps de trajet plus court.

- Question 32 :

Quel mode de transport durable seriez-vous le plus susceptible d'adopter davantage ?

53 réponses

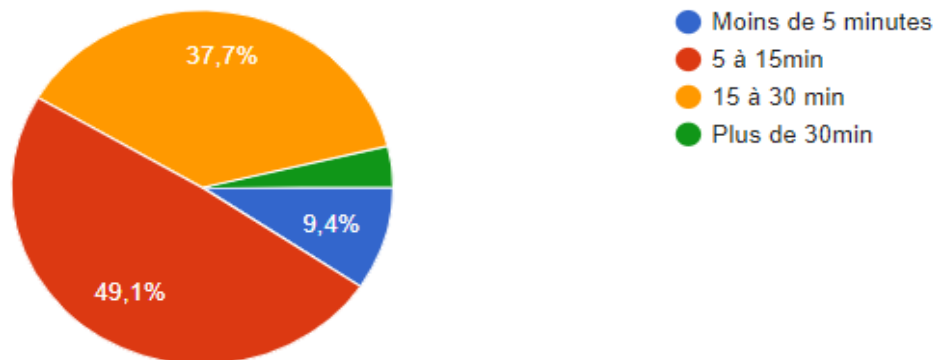


Pour ce qui est de cette question, il est possible de retenir la répartition assez équilibrée entre quatre modes de déplacement avec le vélo plébiscité par 36% des répondants, 28% pour les transports en commun. L'autopartage semble être un mode de transport à oublier sur notre territoire.

- Questions 33 et 34 :

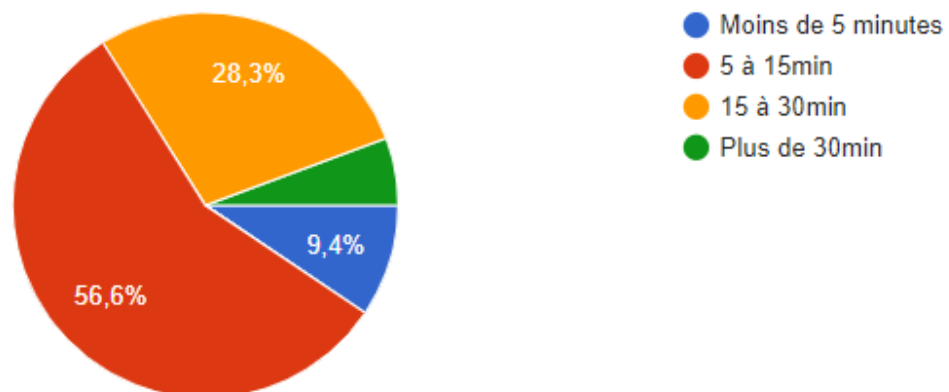
Quel temps de trajet maximal seriez-vous prêt à faire à pied pour vous rendre au travail ?

53 réponses



Quel temps de trajet maximal seriez-vous prêt à faire à vélo pour vous rendre au travail ?

53 réponses

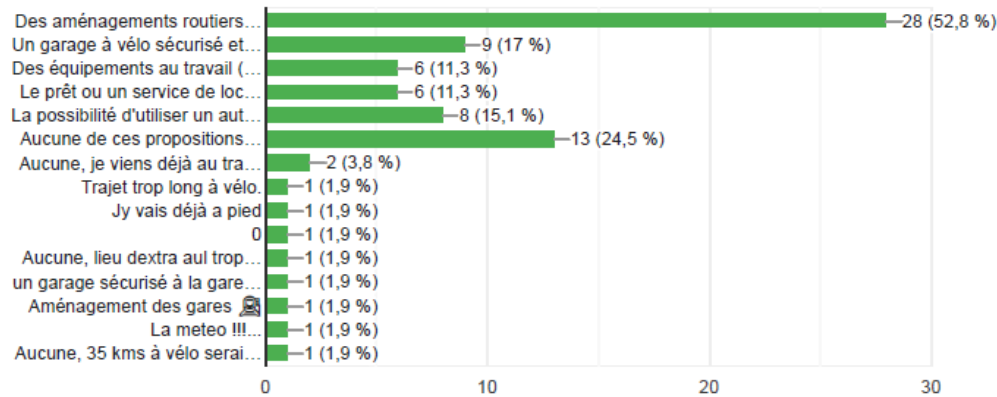


De manière générale, on peut retenir que 90% des personnes interrogées sont disposées à faire au moins 5min à pied ou à vélo pour aller travailler. Sachant qu'on estime à 15km/h la vitesse moyenne à vélo, une distance de 2,5km est parcourue en 10min. Comparativement, les personnes interrogées ont répondu en moyenne être prêt à faire 14,7min à pied et 14min à vélo. Aucune corrélation n'existe entre les réponses ci-dessus et l'âge du répondant ; la propension à se déplacer à pied ou à vélo ne semble pas liée à l'âge.

- Questions 35 et 36 :

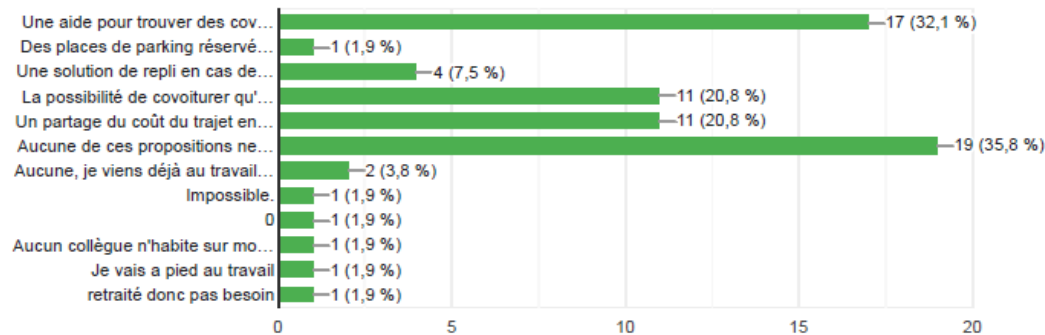
Parmi les propositions ci-dessous, qu'est-ce qui vous encouragerait à utiliser davantage le vélo pour vos déplacements domicile-travail ? (3 choix maximum)

53 réponses



Parmi les propositions ci-dessous, qu'est-ce qui vous encouragerait à pratiquer davantage le covoiturage pour vos déplacements domicile-travail ? (3 choix maximum)

53 réponses

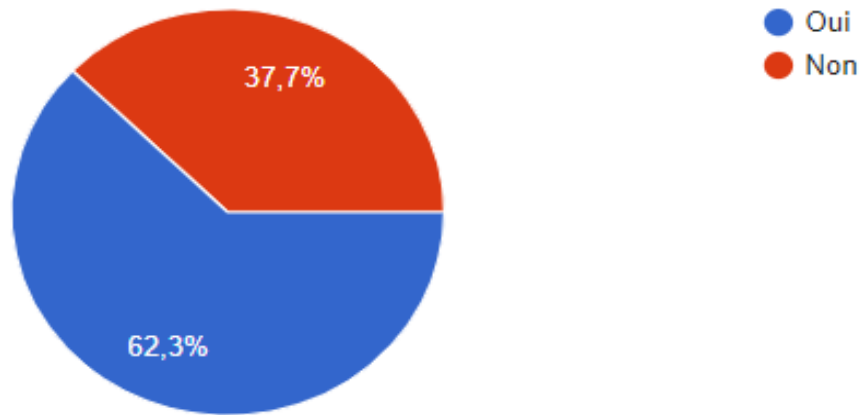


Ces deux questions s'intéressent à ce qui pourrait amener certains à aller travailler davantage à vélo ou en covoiturage. En ce qui concerne le vélo, plus de la moitié (53%) des répondants ont indiqué que des aménagements routiers sécurisés les encourageraient. Aucune autre réponse ne se dégage. Pour ce qui est du covoiturage, c'est la mise en réseau pour trouver des covoitureurs qui a été plébiscitée. Cette réponse rejoint celle, secondaire, de pouvoir covoiturer qu'avec des collègues ou des connaissances. A noter malgré tout que la proposition qui a recueilli le plus de réponse est « aucune de ces propositions ne m'encouragerait à venir au travail en covoiturage » (36%) ce qui confirme le faible intérêt pour ce mode de déplacement comme ça a pu être entrevue à la question 32.

- Question 37 :

Pensez-vous être bien informé sur les alternatives à l'automobile individuelle ?

53 réponses

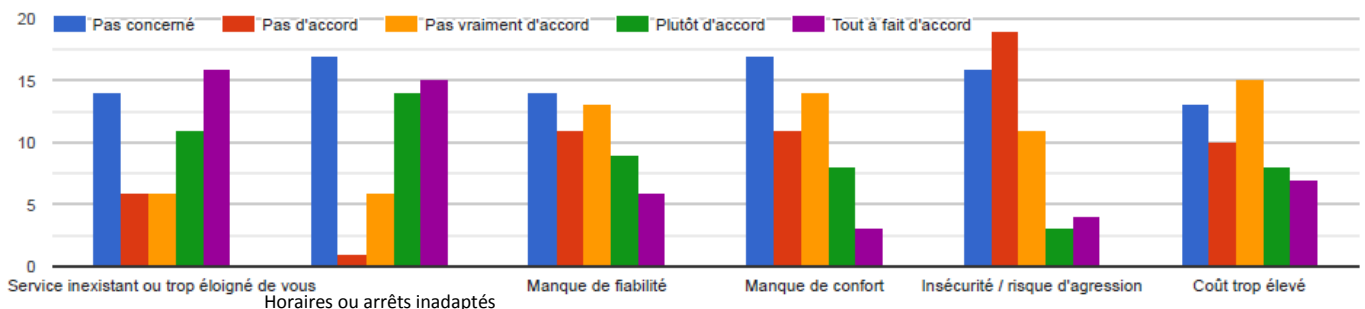


En ce qui concerne le niveau d'information, bien qu'il soit important de discerner sensation d'information et connaissances réelles, 62% ont répondu être bien informés sur les alternatives à la voiture individuelle. Il semblerait donc qu'une campagne d'information et de communication ne soit pas primordiale.

- Questions 38, 39, 40, 41, 42 et 43 :

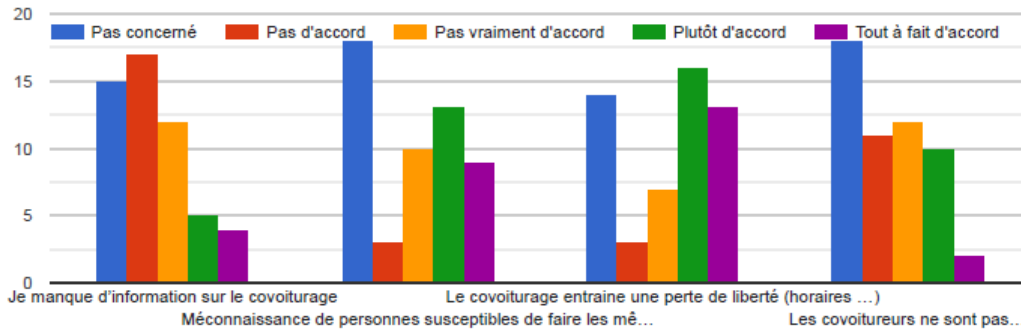
Cette série de graphiques permet de retranscrire et de visualiser l'avis des répondants sur les éventuels freins à l'utilisation de six moyens de déplacements alternatifs à la voiture. Pour l'analyse, la réponse « pas concerné » ne sera pas prise en compte.

Les Transports en commun sont des modes de transport organisé par une structure publique consistant à transporter plusieurs personnes ensemble sur un même trajet. Sur notre territoire, il s'agit principalement du train et des bus. Cette alternative possède plusieurs avantages importants : pas de souci de stationnement, pas besoin de permis, possibilité de faire autre chose pendant le trajet (lecture, travail ...), trajet domicile-travail remboursable à 50% par l'employeur, moins de CO2 émis/pers ... Cependant, aucun mode de transport n'est parfait. En ce qui vous concerne, êtes-vous d'accord ou non avec les propositions de freins potentiels à l'utilisation des transports en commun ci-dessous ?



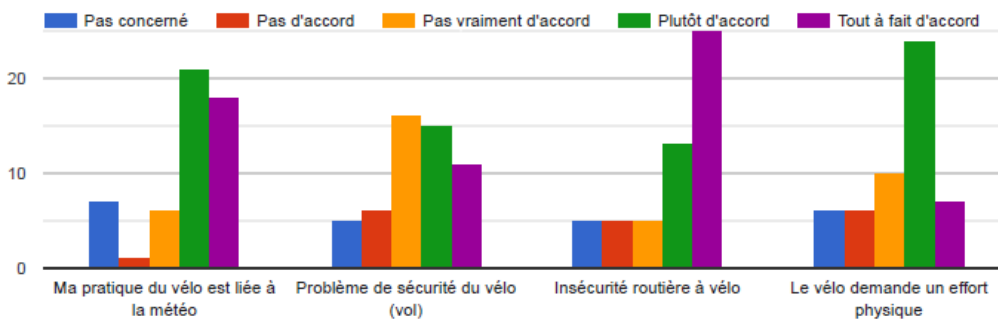
En ce qui concerne les transports en commun, une majorité des personnes ayant répondues considère que c'est un moyen de transport fiable et plutôt confortable mais que les horaires et arrêts sont souvent inadaptés et que le service est inexistant ou trop éloigné d'eux. Quant au coût, les avis sont assez partagés.

Le covoiturage est le fait de partager sa voiture ou celle d'une autre personne pour réaliser le même trajet, plutôt que d'utiliser deux, trois ou quatre voitures. Les avantages associés au covoiturage sont la réduction des coûts de déplacement (coûts réparti entre les covoitureurs), moins de CO2 émis/pers, « création de liens sociaux » ... Cependant, aucun mode de transport n'est parfait. En ce qui vous concerne, êtes-vous d'accord ou non avec les propositions de freins potentiels à la pratique du covoiturage ci-dessous ?



En ce qui concerne le covoiturage, ce dernier semble être bien connu et compris des habitants. L'hypothèse d'un manque de fiabilité des covoitureurs est réfutée. Cependant une majorité des répondants sont d'accord pour dire qu'il y a un défaut de connaissance des covoitureurs potentiels (mise en réseau) et une plus grande majorité encore indique que covoiturer entraîne une perte de liberté.

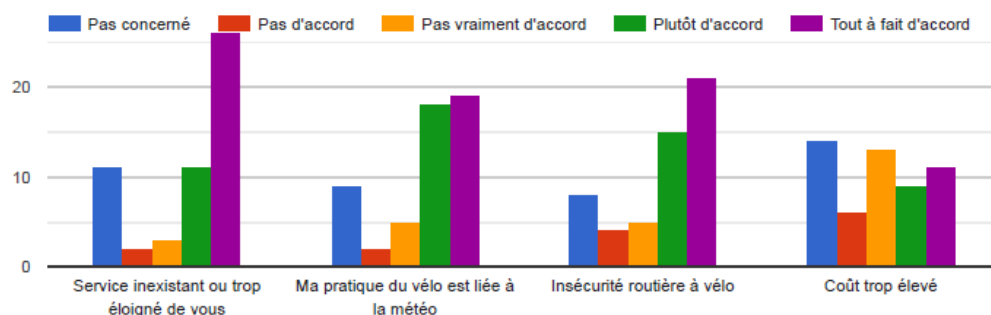
Le vélo, moyen de déplacements les plus simples et des plus anciens, fait également partie des alternatives. Ce mode de mobilité a l'avantage d'être très peu coûteux, de ne pas nécessiter de permis, de ne pas émettre de CO2, de ne pas avoir de souci de stationnement, de pratiquer un exercice physique tout en maintenant une grande liberté. Cependant, aucun mode de transport n'est parfait. En ce qui vous concerne, êtes-vous d'accord ou non avec les propositions de freins potentiels à l'utilisation du vélo ci-dessous ?



Tout d'abord, il paraît important de souligner que le vélo est, de loin, le mode de déplacement ayant reçu le moins de réponses « pas concerné ». Le vélo semble donc intéresser une très grande partie de la population. Il convient aussi de noter que l'immense majorité des répondants ressent une insécurité à vélo. L'unanimité existe également pour lier la pratique du vélo à la météo*. Par ailleurs, la plupart des personnes concède que le vélo demande un effort physique. Enfin, la sécurité du vélo et la problématique des vols a récolté des réponses contrastées.

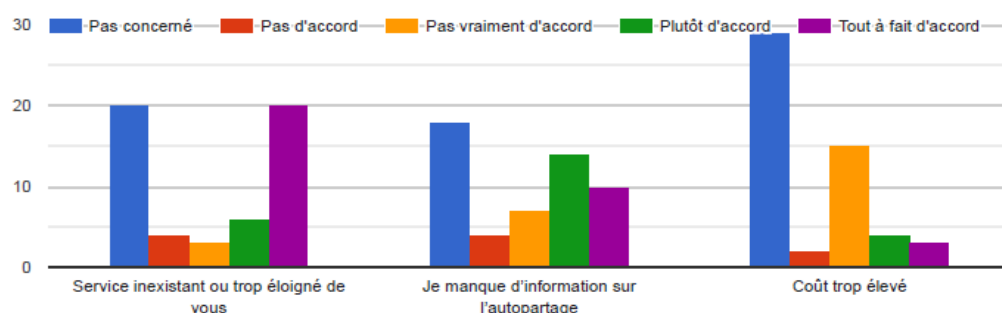
*Bon à savoir : Il y a environ 120j/an de pluie dans la Nièvre (moyenne sur les 15 dernières années) soit environ 245j/an sans pluie).

L'utilisation de vélo en libre-service (dont VAE : vélo à assistance électrique) est une nouvelle possibilité depuis environ une décennie. Ses vélos en libre accès, souvent proposé par les collectivités, bénéficient d'avantages similaires à l'utilisation d'un vélo privé : faible coût, émission de carbone nulle, pas de souci de stationnement, pratique d'une activité physique, maintien d'une grande liberté ... Cependant, aucun mode de transport n'est parfait. En ce qui vous concerne, êtes-vous d'accord ou non avec les propositions de freins potentiels à l'utilisation de vélo en libre-service ci-dessous ?



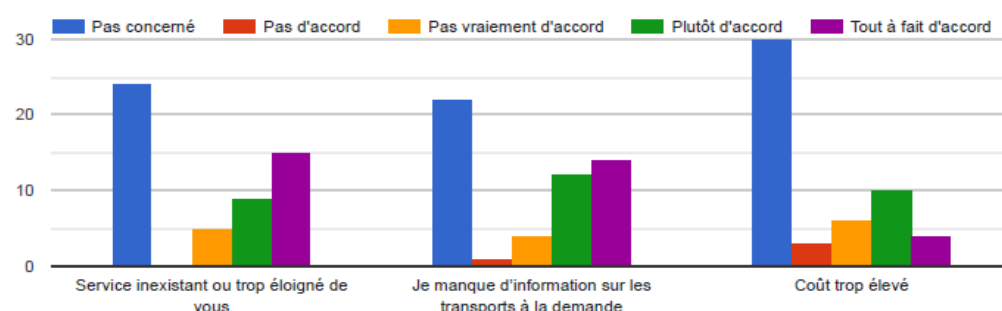
Les réponses pour le vélo à assistance électrique sont similaires à celles recueillies pour le vélo classique (insécurité routière et pratique du vélo par temps sec). En effet, comme les réponses l'indiquent, il n'existe pas dans le sud nivernais de service de location de VAE en libre-service comme il peut en exister à Nevers par exemple.

L'autopartage est un service, souvent proposé par une collectivité, qui consiste à proposer une voiture (ou plusieurs) en libre accès (après inscription, réservation ...). L'objectif est de pouvoir faire profiter ponctuellement d'une voiture à ceux qui n'en ont pas (faute de moyen, besoin trop faible pour en posséder une ...). Les avantages associés sont un coût peu élevé (assurance, achat voiture, entretien ...), un impact écologique moins élevé, un maintien de la liberté ... Cependant, aucun mode de transport n'est parfait. En ce qui vous concerne, êtes-vous d'accord ou non avec les propositions de freins potentiels à la pratique de l'autopartage ci-dessous ?



L'autopartage ne recueille pas un grand enthousiasme, comme on a pu le voir lors de la question 32 et en effet, il n'y a pas de service d'autopartage organisé par une collectivité locale en Sud Nivernais (il existe malgré tout des plateformes privées).

Le transport à la demande (TAD) est un nouveau mode de transport mis en place par certaines collectivités sur le principe du taxi. En effet, il s'agit de réaliser des trajets non fixes à des horaires non fixes pour des personnes en exprimant le besoin, comme les personnes âgées, en appliquant un coût abordable. Les avantages associés sont un coût modéré, de ne pas avoir besoin de permis ni d'être en capacité de conduire, d'être adapté aux personnes handicapées ou âgées ... Cependant, aucun mode de transport n'est parfait. En ce qui vous concerne, êtes-vous d'accord ou non avec les propositions de freins potentiels à l'utilisation de transport à la demande ci-dessous ?



Enfin, le transport à la demande semble être un mode de déplacement assez méconnu (en lien avec un manque de service sur le territoire).

Conclusion et grands enseignements :

- Environ 40% des répondants travaillent à moins de 5km de leur domicile.
- Après la voiture, très largement utilisée, le vélo et la marche à pied sont pratiqués occasionnellement par une importante partie de la population.
- Les horaires irréguliers et variables représentent qu'un quart des personnes qui ont répondu à l'enquête.
- Environ 25% des répondants a déjà réduit son usage de la voiture, 25% envisagent de la faire et 50% ne souhaitent ou ne peuvent pas changer.
- Le vélo et les transports en commun sont les deux modes de déplacements alternatifs à la voiture les plus plébiscités.
- Pour que le vélo soit davantage pratiqué au quotidien, les répondants attendent un réseau routier plus sécurisé pour cette pratique.
- En ce qui concerne les transports en commun et notamment le train, ce sont les horaires, les arrêts et la fiabilité qui constituent aujourd'hui le frein principal à sa plus grande utilisation.